



Sommaire du Numéro de Mai 1902.

Chronique trimestrielle de l'Œuvre. — Sermon sur la royauté de Jésus-Christ. — Sujet d'adoration : Le Cœur de Jésus Fils de Marie. — Notre-Dame du Très Saint Sacrement. — Décret de la S. Inquisition, au sujet du Pain et du Vin eucharistiques. — Réponses Liturgiques.



Chronique trimestrielle de l'Œuvre

Notre pieuse Association continue toujours à servir son Maître avec fidélité et à lui donner une garde sacerdotale dévouée et assidue. Il est surtout tels diocèses où les membres de l'Œuvre se montrent d'une grande assiduité ; d'autres, malheureusement, où le zèle n'est pas aussi soutenu. Le tableau suivant parle assez par lui-même ; c'est l'éloquence muette des chiffres. Il s'agit du trimestre Janvier, Février et Mars :

DIOCESES	Prêt.-Ador.	Adorations	Moyennes
Québec	276	2958	11
Montréal	175	1200	9
St Hyacinthe	147	1208	9
Rimouski	85	620	8
Ottawa	80	356	5
Nicolet	74	619	10
Trois-Rivières	66	716	11
Chicoutimi	57	375	8
London	45	173	5
Toronto	20	67	4
Hamilton	17	108	7
Halifax	16	168	11
Sherbrooke	10	53	6
Valleyfield	9	67	4
Kingston	5	51	10
Totaux	1080	8804	

Québec, Halifax et Trois-Rivières sont encore cette fois-ci les têtes de lignes sous le rapport de la fidélité. C'est une belle moyenne obtenue : 11 heures sur 12 ; c'est presque parfait.

Nous devons avouer que ce tableau ne donne qu'un à peu près, car il y a bien des raisons légitimes et des circonstances qui ont pu intervenir pour empêcher certains membres d'être fidèles à leur heure ; et bien des *libelli* du reste ne nous sont pas parvenus. Mais ce tableau est dressé d'après nos registres.

Nous tenons, du reste, à faire remarquer que souvent le résultat n'est pas en proportion avec le zèle déployé par nos directeurs diocésains. Nous savons que partout ils mettent un grand dévouement à s'occuper de l'Œuvre et que dans tel et tel diocèse en particulier, leur zèle et leur dévouement sont vraiment sans bornes. Nous le savons et nous les remercions ici publiquement ; Notre-Seigneur le sait aussi, et nul doute qu'il n'en tienne compte pour le jour des récompenses. Oui, nous aimons à le proclamer, ce sont nos chers et vénérés Directeurs qui font marcher l'Œuvre ; notre Association, c'est le fruit de leurs labeurs.

Mais, leur voix n'est pas toujours entendue ; et quelquefois leur zèle doit se contenter de tentatives plus ou moins

heureuses. Une fois encore, nous profitons de l'occasion pour supplier les oublieux, les négligents de secouer leur torpeur, et de nous renvoyer ce petit Bulletin que nous leur demandons tous les mois. De lui dépend la vie de notre Œuvre, lui seul assurera la fidélité de nos membres à leur heure d'adoration, c'est par lui seul, comme par une sève féconde, que tous les rameaux de l'arbre sacerdotal que nous avons planté seront en une perpétuelle et vitale union avec le centre, avec la tige plantée en pleine terre eucharistique sous les regards directs du céleste vigneron.

* * *

L'Œuvre, durant les trois derniers mois, s'est accrue de 58 nouveaux membres au Canada, qui se décomposent ainsi : Québec, 5 ; — Montréal, 36 ; — St Hyacinthe, 3 ; — Ottawa, 1 ; — Trois-Rivières, 3 ; — Chicoutimi, 4 ; — Halifax, 1 ; — Valleyfield, 1 ; — Diocèses divers, 4.

* * *

Aux États-Unis, un évènement important pour notre Œuvre s'est accompli : la Direction de la *Eucharistic League* est passée des mains des R.R. P.P. Bénédictins de St Meinrad (Indiana) qui l'avaient si bien gérée durant de longues années, aux mains de nos Pères de la résidence de New-York. Quarante-neuf nouveaux membres se sont agrégés à notre Association chez nos voisins. En tout, l'Œuvre compte environ 3000 membres aux États-Unis.

* * *

Dans l'Amérique du Sud, 6 nouveaux membres se sont inscrits dans nos rangs ; 445 en Europe, l'Allemagne et l'Autriche exceptées dont les nouvelles nous manquent ; 68 en Asie, 3 en Afrique,

* * *

En terminant cette petite chronique, on nous permettra de mettre encore sous les yeux de nos lecteurs des extraits édifiants de la correspondance de nos membres.

“ — Je ne puis assez dire le bien que m'a fait l'Association des Prêtres-Adorateurs.

“ Je faisais comme tout le monde ma visite au Saint Sacrement, quinze à vingt minutes. Dans les grands jours j'y allais même de ma demi-heure. Jamais plus. De moi-même je n'aurais pas eu l'idée de faire davantage. C'était déjà long et un peu lourd, je l'avoue à ma honte.

“ Engagé dans l'Association, je fis d'abord, une fois par semaine, une heure d'adoration, pas davantage. Il fallait s'habituer peu à peu. Puis, j'en vins à faire mon adoration d'une heure, deux ou trois fois par semaine, mais moins par attrait que par amour du lucre, pour gagner l'indulgence plénière. Enfin, soit par habitude, soit plutôt pour me récompenser, Notre-Seigneur m'attira à l'Adoration quotidienne, et pour le coup, je me mis à l'aimer tout de bon. Et maintenant, je ne compte plus. Si je manquais à mon heure quotidienne je serais vraiment malheureux. Bien souvent je dépasse l'heure. Bien souvent aussi, après avoir fait l'heure, le matin, je reviens faire une heure le soir, cédant à l'attrait invincible du Bon Maître. Je ne puis plus me passer de Lui, et quand je serai vieux et impotent, si on me traite d'indiscret, si on me trouve gênant et importun, je répondrai comme le bon M. Mollevaut : “ Est-ce qu'un vieux chien ne peut pas dormir au pied de son maître ? ” On ne parle pas beaucoup. Quelques idées très simples, toujours les mêmes, qui reviennent sans cesse : “ Pardonnez mes péchés passés, j'en ai tant de chagrin ; purifiez ma vie présente, dégagez-moi de toutes les créatures ; que votre règne arrive, ici, là, dans telle âme...”

“ Et on ne s'ennuie pas.

“ — Je remettais de mois en mois l'accomplissement du règlement dans toute sa teneur, les mois et les années sont passées. Mais cette fois ma résolution est prise et bien prise, et je commence aujourd'hui par vous envoyer le *libellus* du mois, quoiqu'il soit bien pauvre.

“ Je demande au bon Dieu d'oublier ma négligence passée et de ne voir que mon désir de la réparer par une grande ferveur.

“ J’ai pensé que ce n’est pas au moment de la guerre que le soldat doit jeter les armes ; or, la guerre est déclarée à l’Église, plus que jamais il faut que ses soldats, ses prêtres, tirent le glaive qui est la prière.”

* * *

“ — Le 19 mars 1901 j’ai eu le bonheur d’être admis au nombre des Prêtres-Adorateurs. Il m’est impossible de vous dire tout le bien que cette excellente Association m’a déjà procuré, à moi et à tous ceux que j’ai l’honneur de diriger. De 1,500 à 2,000 communions de plus pendant cette dernière année sur une petite population : voilà le résultat obtenu par le culte du Très Saint Sacrement mieux senti et mieux compris. Pour arriver à ce résultat inespéré, je me suis servi, entre autres, des billets de la Garde d’Honneur, d’une quinzaine de livres ou brochures, dont je fais circuler deux ou trois exemplaires parmi mes paroissiens.

“ Je profite donc de l’occasion pour vous remercier de tout cœur : car c’est surtout à l’Association des Prêtres-Adorateurs que je dois tout le bien dont je viens de faire mention.

“ Vive Jésus au Très Saint Sacrement ! ”

* * *

“ M. le Directeur, vous trouverez sur mon bulletin 8 heures d’adoration au lieu de 4 ; c’est pour réparer le temps perdu. Je compte continuer à faire ainsi le double d’adorations chaque mois pour remplacer celles que j’ai omises.”

SERMON SUR LA ROYAUTE DE JESUS-CHRIST

Extrait des notes manuscrites du R. P. Eymard.

L’archange Gabriel, annonçant à l’Immaculée Vierge Marie la grandeur future de Jésus-Christ, lui dit : “ Il sera grand, on l’appelera le Fils du Très-Haut, le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, il régnera éternellement sur la maison de David, et son règne n’aura point de fin.” (Luc., 1.)

Quelle magnifique royauté !

Et quand le gouverneur romain demande à Jésus-Christ s'il est roi : " Oui, je suis roi, répond Jésus-Christ ; c'est pour cela que je suis né et que je suis venu dans le monde.

Le Père céleste lui a donné toutes les nations en héritage, dit le prophète, : *Dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terre.*

Jésus-Christ est donc le grand Roi, tous les hommes sont ses sujets, son règne est éternel.

Mais, mes Frères, où est la preuve vivante et perpétuelle de la royauté de Jésus-Christ ? où est son palais, son trône, sa cour ? Vous devancez ma réponse : l'Eucharistie, la divine Eucharistie ! Voilà le palais, le trône, en un mot le règne de Jésus-Christ. Oui, mes Frères, ce n'est que par l'Eucharistie que le règne de Jésus-Christ s'établit, se perfectionne et se perpétue sur la terre.

1. Etablissement du règne de Jésus-Christ. — C'est par l'Eucharistie que le règne de Jésus-Christ s'établit. — Portrait de Jésus-Christ évangélisant, opérant des prodiges, remplissant la Judée de bienfaits, et, chose étonnante, il a peu de disciples, et encore ses disciples sont imparfaits, inconstants, — et quand Jésus-Christ meurt au milieu des douleurs, le monde est racheté, il est vrai, mais l'église n'est pas encore formée.

Attendez, c'est du Cénacle qu'elle va sortir toute belle, toute sainte, toute parfaite — du Cénacle, où Jésus-Christ a institué la divine Eucharistie, où elle est consacrée, où elle se distribue chaque jour aux nouveaux fidèles, afin que, nourris de Jésus-Christ, ils vivent de son esprit, de sa vie, de ses vertus ; là ils sont devenus parfaits chrétiens ; leurs vertus sont si héroïques et si communes en même temps que l'historien sacré, saint Luc, après les avoir montrées à notre admiration, en remonte de suite à la cause, afin que l'on ne crût pas, dans la suite des âges chrétiens, que cette vie angélique ne venait que de la présence des Apôtres ou de la première grâce de Jésus-Christ.

Cette cause, la voici : les premiers baptisés persévéraient dans la doctrine des Apôtres et dans la communion de la fraction du pain : *erant autem perseverantes in doctrina Apostolorum et communicatione fractionis panis et orationibus.* — La communion eucharistique, voilà, mes

Frères, la raison suprême et toute-puissante de la foi si vive, de la charité si évangélique, de la ferveur, de la sainteté des premiers chrétiens.

La Communion ! mais c'est comme l'enfantement spirituel de l'âme en la divine charité de Jésus-Christ : c'est la communion de la vie. Le Sauveur a dit : " Celui qui mange ma chair et boit mon sang, celui-là a la vie éternelle en soi, et je le ressusciterai au dernier jour."

La Communion, c'est donc la vie. — Oui, toute conversion qui ne commence pas par la sainte Eucharistie, ou qui ne vient pas s'y fortifier, n'est pas encore véritable et solide ; toute vertu qui ne s'inspire pas de la foi en l'Eucharistie, est comme un arbre planté dans un terrain sec et aride ; toute piété qui ne fait pas de l'Eucharistie son élément et son centre, n'a pas cette onction, cette vie qui en fait le plus beau fruit de la charité.

Mais avec la charité, ô Dieu ! que de merveilles dans l'âme fidèle ! — Ce pécheur, cet esclave des passions a communié avec foi et piété : c'est fait : les chaînes de son humiliant esclavage sont brisées ; son cœur respire à l'aise, sa volonté est forte, il sent en lui-même une vertu toute-puissante, divine, Jésus-Christ ; il a communié : Jésus-Christ a pris possession de tout son être, il le transforme suavement en son esprit, en ses vertus, en lui-même. Quel changement ! la paix, la sécurité, brillent sur son visage, jusque-là si triste ; la vertu lui apparaît comme la douce loi d'un cœur où Jésus-Christ règne, les sacrifices ne sont plus pour lui que des témoignages naturels et bien justes de sa fidélité souveraine à son Dieu ; et sous l'action de l'Eucharistie, cet homme, à peine converti, étonnera les fervents et surpassera souvent même les parfaits. — Quelle est la cause de ce prodige ? l'Eucharistie ! grâce si puissante, dont l'impression première est toujours vivante, toujours forte, et deviendra comme l'inspiration et le caractère de la vie. Elle est la dotation divine de Jésus-Christ. Et si jamais ce converti venait à être infidèle, à retomber dans la voie du vice, à redevenir esclave de ses passions, la pensée, le souvenir de la communion sera toujours là comme un appel suave et fort au devoir, au service, à l'amour de Jésus-Christ. — Un chrétien, après le bonheur d'une communion, ne peut plus être heureux au service des passions et du monde.

2. L'Eucharistie perfectionne le règne de Jésus-Christ. Qu'est-ce que le règne de Jésus-Christ ? — C'est le règne de la vérité, et de la sainteté, double. Or, mes Frères, c'est par l'Eucharistie que ce triple règne se perfectionne.

Règne de la vérité. — La vérité de Jésus-Christ a besoin de passer par l'Eucharistie pour venir à nous toute puissante, toute brillante : l'Eucharistie en est la grâce, la vertu ; elle nous en donne l'intelligence, l'esprit, l'onction, le bonheur : c'est l'école de l'amour. Aussi, Jésus-Christ réserva-t-il après la Cène eucharistique ses plus sublimes, ses plus tendres enseignements à ses Apôtres : ils étaient capables de les comprendre, ils avaient communie. — “ Maintenant, Seigneur, lui disent-ils, votre parole est claire et sans parabole ; nous savons maintenant que vous savez toutes choses, en cela nous croyons que vous venez de Dieu.”

Jésus-Christ est la vérité, et par l'Eucharistie on est uni à Jésus-Christ et par conséquent à sa vérité ; possédant le soleil, on jouit de toute sa lumière.

Aussi un enfant, un homme, quelque instruits qu'ils soient de la vérité révélée, ils ne la comprennent bien, ils n'en éprouvent la beauté, la douceur, l'onction divine, qu'après avoir communie. *Gustate et videte.*

Le Saint-Esprit appelle l'Eucharistie le pain de vie et d'intelligence : *Cibavit illum pane vitæ et intellectus.* (Ecl., I. 15.) — A la fraction du pain, les yeux des disciples d'Emmaüs s'ouvrirent et ils reconnurent Jésus-Christ : sa divine parole n'avait pas suffi pour les éclairer.

Etudiez le règne de la vérité sur les peuples ; le règne de la vérité suit le règne de l'Eucharistie, la fécondité de la terre tient à l'action du soleil.

Un peuple qui n'a pas ou abandonne la dévotion à la divine Eucharistie, devient bientôt vicieux, puis indifférent, ignorant ; toutes les autres vérités sont paralysées, bientôt voilées ; arrivent les doutes, l'indifférence, l'hérésie et toutes ses ténèbres : *palpabunt in meridie.* (Job, v, 14.) — Voyez la terre qui n'a plus Jésus-Christ Eucharistie : les régions où l'Alcoran a remplacé l'Evangile de Jésus-Christ, hélas ! les pays les plus civilisés, les plus instruits, où l'hérésie a chassé et nié la divine Eucharistie.

Et sans aller si loin, examinez la vie d'un chrétien qui ne vit plus par l'Eucharistie ; que devient-il ? Gardons donc bien la foi, la piété en l'adorable Eucharistie, si nous voulons garder fidèlement le dépôt de la foi, la lumière, l'esprit, l'onction de la vérité divine.

Règne de la sainteté de Jésus-Christ par l'Eucharistie. — C'est par la sainteté que Jésus-Christ règne en maître dans une âme ; c'est le règne de Dieu qu'il est venu établir sur la terre : il est venu rendre les hommes, de terrestres, charnels, vicieux, spirituels, purs et chastes, bons et vertueux ; en un mot, les recréer à son image et à sa ressemblance, et les rendre de dignes enfants de Dieu leur père.

Pour amener les hommes à la vertu, à la sainteté de Dieu, Jésus-Christ leur a annoncé son Evangile, il a donné à l'homme l'exemple de toutes les vertus ; mais cela n'a pas suffi : le mal était trop invétéré, le vice trop enraciné ; il fallait la divine Eucharistie pour transformer l'homme en un homme nouveau, en Jésus-Christ, greffe divine entée sur cet arbre sauvage, pour lui faire produire des fruits de la vie éternelle. Et voilà l'étonnant prodige de l'Eucharistie ; elle christianise l'homme en naturalisant en lui les plus nobles et les plus sublimes vertus.

Dans l'Eucharistie, le chrétien apprend à s'humilier jusqu'à terre, au-dessous de tous, à la vue des abaissements si profonds, des anéantissements eucharistiques de Jésus-Christ ; en mangeant le Dieu de charité, il devient charitable, bon, généreux, martyr pour ses frères. Là, toute haine est vaincue, toute vengeance est sacrifiée au Dieu de l'Eucharistie, à ce Sacrement de l'amour parfait.

C'est l'Eucharistie qui donne ce vin délicieux qui rend promptement pures et vierges les âmes jusque-là esclaves.

C'est ce pain des forts, ce froment des élus qui donne à l'enfant la vertu de l'âge mûr, au jeune soldat chrétien la victoire, au confesseur le triomphe du martyr.

Le monde impie, sensuel, incrédule, ne croit pas à la chasteté chrétienne, et pourquoi ? Parce qu'il ne croit pas à la divinité de l'Eucharistie ; il n'a pas bu à ce calice céleste qui fait germer les vierges : *Vinum germinans virgines*. Il ne croit pas à la grâce, au pardon généreux d'un cœur offensé, parce qu'il n'a pas reçu le Dieu de charité.

Réponses Liturgiques

Q. Messes de défunts. — *Comment compter les 3^{ième}, 7^{ième}, 9^{ième} jours, etc. pour les messes de défunts ?*

On peut compter les jours soit à partir du décès, soit à partir de la sépulture, en tenant compte de la coutume des lieux.

La manière de compter semble devoir être celle de l'Eglise même, v. gr., pour les Octaves, où le jour même de la fête compte comme le premier de la série. Du reste le Missel ne dit pas : "*Die tertio, septimo et trigesimo post depositionis diem* ; mais bien : *die tertio, etc, depositionis.*"

Ainsi donc si un défunt a été inhumé le 21 avril, p. ex., la messe du 3^{ième} jour sera le 23 du même mois.

Q. Messe chantée sans ministres. — *Le 1^{er} Vendredi, le Saint Sacrement étant exposé, doit-on faire les encensements ordinaires à une messe chantée sans ministres ?*

R. — Aux messes chantées avec ministres sacrés, l'encensement est obligatoire ; mais il est défendu dans le cas contraire, quand même le Saint Sacrement serait exposé, à moins d'indult, qu'on peut obtenir de l'ordinaire pour les grandes fêtes de 1^{ère} et de 2^{ème} classe.

Benoît XIV excepte de cette règle la messe des pré-sanctifiés, et quelques autres auteurs y joignent celle du Samedi Saint, messes pour lesquelles aucun indult n'est requis.

Q. Voile du Calice. — *Comment placer le voile du Calice ?*

R. — La règle c'est qu'il doit recouvrir tout le calice jusqu'au pied, au moins en avant, afin de le soustraire à la vue des fidèles. — Pour le porter de la sacristie à l'autel, *et vice versa*, le prêtre le prend par le nœud de la main gauche, du côté que le voile ne recouvre pas entièrement, et tient la main droite sur la bourse pour l'assujettir.

Q. — *Le fait de prendre part au chant de la Grand-Messe empêche-t-il l'heure régulière d'adoration.*

R. — Nullement, pourvu qu'avec cela on puisse faire, par ailleurs, de l'assistance à la messe une vraie méditation ; ce qui paraît bien difficile pour celui qui, par exemple, serait, chargé de diriger le chœur de chant.



SUJETS D'ADORATION

A l'usage des Prêtres-Adorateurs.

N^o 55

Le Cœur de Jésus, Fils de Marie

Sujet : *Le Cœur de Jésus dans ses relations avec la très sainte Vierge.* — Ce sont, d'une part, les relations du Cœur du plus parfait des fils avec la plus parfaite des mères : les unes fondées sur la nature ou sur l'amour ; les autres sur les bienfaits ; celles-ci sur la communauté des souffrances ; celles-là sur la commune coopération à l'œuvre du salut du monde. D'autre part, ce sont les relations de la plus aimante des mères avec le plus aimé des fils, relations unique qui s'expriment par les plus dignes hommages de l'adoration, de la reconnaissance, de la compassion et de la prière, offerts sans défaillance par la Mère et qui comblent le Cœur de son Fils de complaisance, de satisfaction, de consolation et de gloire. — Toutes ces relations sont comprises dans ce grand mot de peu de syllabes mais de sens infini : *Cor Jesu, Filii Virginis Matris!*

— Adoration —

“ *Cor Jesu, Filii Virginis Matris, miserere nobis!* ” — Adorons le Cœur sacré du petit Enfant battant contre le Cœur de sa Mère pendant qu'elle le presse avec joie dans ses bras tendres et vigiliants. Cet Enfant est le vrai et propre Fils de cette Mère, formé de son sang et accru de sa substance, né de son sein et nourri de son lait. Après la filiation divine qu'il reçoit de son Père dans l'éternité, rien n'est plus vrai, rien n'est plus grand, rien n'est plus nécessaire à Dieu et au monde, ni plus cher à Jésus que la filiation

humaine qu'il reçoit dans le temps de sa mère. Et de là naissent des relations augustes et sacrées qui lient à jamais le Cœur de cet unique Fils à cette unique Mère. Ce sont d'abord les liens de la nature : lien de l'origine qui attache le fils à la mère comme à la cause de son existence ; lien du sang qui, coulant du cœur de la mère dans le cœur du fils, crée entre eux une sorte d'identité ; lien de la conservation de la vie qui s'accroît de l'aliment reçu du sein maternel ; — puis, les liens moraux de la loi naturelle qui oblige l'enfant par la dépendance et l'obéissance envers celle qui tient du Créateur la charge de diriger son enfance ; qui l'oblige par la reconnaissance envers celle qui, lui ayant donné la vie en exposant la sienne, l'entoure des sollicitudes et des soins dévoués de tous les instants ; — enfin, les liens de l'élection, de l'amitié, qui attache l'enfant à sa mère par les qualités et les vertus qu'il découvre en elle, par la communauté de la vie, de ses joies et de ses peines, où leurs cœurs se fondent en une mutuelle affection qui resserre, en les ennoblissant, tous les autres liens.

Le Cœur de l'Enfant-Dieu embrassa d'autant plus parfaitement toutes ces obligations sacrées envers sa Mère, que Marie étant l'unique principe de sa vie humaine, il se devait tout entier à elle ayant tout reçu d'elle seule ; il aima ces liens d'autant plus ardemment que Marie avait au plus haut degré toutes les qualités de la maternité, sans lacune, et en professait tous les devoirs, sans défaillance ; aussi est-ce de toutes les forces, de toutes les tendresses, de toutes les complaisances de son Cœur, qu'il aima sa mère, se donna à elle, lui obéit, la servit ; qu'il continue encore et à jamais de l'aimer et de la servir, même dans sa gloire, se tenant à jamais lié à elle par la profession de la piété filiale la plus profonde et la plus étendue.

Mais, dans le moment que, formé du sang de sa mère, le Cœur de Jésus commençait de lui être attaché par ce puissant amour, le Cœur de Marie, subissait la loi naturelle accrue en elle de toute la puissance d'amour de l'Esprit-Saint qui opérait sa divine maternité, le Cœur de Marie se portait avec ardeur vers le fruit vivant de ses entrailles, se livrait à lui sans réserve, s'attachait à lui pour jamais et proclamait qu'elle n'acceptait de devenir sa mère que pour être sa plus parfaite servante : *Ecce ancilla Domini !* Et elle commençait de lui donner, par delà les soins maternels, tous les services de l'amour surnaturel, de la religion, de l'adoration en esprit et en vérité, de la louange parfaite, du sacrifice sans réserve et de l'immolation perpétuelle. Comme son Bien-Aimé était à elle, elle était à son Bien-Aimé, et ils demeurent inséparablement unis dans le même amour qui les écoule l'un dans l'autre et les unit en un seul cœur, le cœur de Jésus-Marie : *Dilectus meus mihi, et ego illi.*

Adorons donc la piété filiale qui ne cesse de brûler dans le Cœur

DES PRÊTRES-ADORATEURS

de Jésus pour sa mère, en nous appropriant tout l'amour, toute la religion de Marie pour Jésus. C'est cette divine Mère qui veut faire honorer et aimer le Cœur de son Fils et elle nous le déclare avec autorité dans une des révélations du Sacré-Cœur où, dit la Bienheureuse Marguerite-Marie, " l'aimable Cœur de Jésus lui ayant apparu sur un trône de flammes, avec sa plaie qui jetait partout des rayons ardents et lumineux, la très sainte Vierge, qui se tenait à côté du Cœur adorable, l'invitait par des paroles maternelles : Venez, approchez-vous, je veux vous rendre dépositaires de ce divin trésor que le divin Soleil de justice a formé dans la terre vierge de mon cœur, où il a été caché neuf mois, après lesquels il s'est manifesté aux hommes. Voilà ce divin Trésor dont le tendre amour vous veut avantager en vous en donnant la possession ! "

" Cor Jesu, Filii Virginis Matris, miserere nobis."

— Action de grâces —

" Cor Jesu, Filii Virginis Matris, miserere nobis ! " — C'est un foyer de nouvelles relations du Cœur sacré avec Marie que l'amour libéral dont il se plut à la prévenir, en la créant, pour l'enrichir de tous les trésors de la grâce, la sanctifier et la rendre sa très digne Mère; et que cet amour unique de l'Incarnation par lequel il se donna lui-même à elle comme son Fils, lui la plénitude totale de la grâce. C'étaient les infinies prévenances de son amour pour Marie. — Cette divine Mère lui ayant donné la vie humaine qu'il put consacrer au service de son Père, le Sang dont il put racheter le monde, la fidèle coopération de la prière et du dévouement dans son œuvre ici-bas, les consolations de sa tendresse dans ses peines et l'héroïque participation aux douleurs rédemptrices de sa mort, une nouvelle source d'amour a jailli dans son Cœur et ne cesse de verser ses flots joyeux et inépuisables dans le Cœur de Marie : c'est l'amour de la reconnaissance, où Jésus se plaît, se réjouit et se glorifie de rendre au centuple à sa Mère tout ce qu'il reçut d'elle, en bonheur, en gloire, en puissance, au ciel et sur la terre. C'est une perpétuelle effusion du Cœur de Jésus dans le Cœur de Marie, entraînant le torrent de ses dons les plus magnifiques avec des bénédictions, des remerciements, des approbations et des exaltations qui ne se lassent jamais : *Ave Maria, benedicta tu in mulieribus !* — Tu m'as ouvert dans le Cœur une épuisable plaie d'amour, ô ma Bien-aimée : *Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa !* — Viens, viens, que je te couronne dans un triomphe éternellement nouveau : *Veni, coronaberis, veni !*

Ces accents de l'amour de son Fils allument dans le Cœur de Marie un besoin de gratitude qui la presse jusqu'à la torture : car si elle a donné, ce n'était que les fruits de ce qu'elle avait reçu, et ce qu'elle a reçu demeure infiniment au-dessus de ce qu'elle a rendu. Du moins, comprenant toute l'abondance et tout le prix du bien.

fait divin, n'en retenant rien pour elle dans son Cœur très pur, incapable d'égoïsme, elle se fond tout entière en reconnaissance, elle se transforme en la vivante expression de la louange joyeuse et elle chante éternellement au Cœur de son Fils le cantique de l'action de grâces : *Magnificat anima mea Dominum, et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo !*

Ce n'est qu'en les unissant aux actions de grâces de Marie, pour les purifier et les embraser d'amour, que nos devoirs de reconnaissance qui sont infinis, tant nous avons été infiniment aimés, seront agréés de Jésus ; car il n'est qu'une voix qui charme son Cœur et qui le captive : *Sonet vox tua in auribus meis, vox enim tua dulcis* ; il n'est qu'une voix qu'il désire encore et toujours entendre : c'est celle de sa Mère : *Quæ habitas in hortis, amici auscultant te : fac me audire vocem tuam !*

Cette voix de Marie, si nous savons la faire passer sur nos lèvres, nous ouvrira le Cœur de son Fils et en fera jaillir d'inépuisables flots de grâces sur la terre. — “ Une fois, dit la Bienheureuse Marguerite-Marie, ma Mère me fit voir le Cœur sacré de Jésus comme une source d'eau vive, où il y avait cinq canaux qui coulaient avec complaisance...” Et une autre fois, “ cette Reine de bonté parlant aux Filles de la Visitation, disait : Il faut que non seulement elles s'enrichissent de ce Trésor inépuisable, mais encore qu'elles distribuent cette précieuses monnaie de tout leur pouvoir, avec abondance, en tâchant d'en enrichir tout le monde, sans craindre qu'il défaille, car plus elles y puiseront, plus il y aura à prendre ! ”

— Réparation —

“ *Cor Jesu, Filii Virginis Matris, miserere nobis !* ” — Rien n'unit si profondément deux êtres que la douleur, soit que l'un l'endure pour le salut de l'autre, soit que, frappés par elle d'un coup commun, ils s'aident à en porter le poids ensemble. La douleur leur est comme une meule qui broie leurs deux cœurs ; les larmes et le sang font de cette poussière un ciment indestructible ; et leurs plaies leur sont des retraites où ils se réfugient pour demeurer à jamais l'un dans l'autre. Ainsi en fut-il du commun martyr de Jésus et de Marie, qui créa entre eux des liens nouveaux et rendit tous les autres plus intimes.

De par les exigences de la divine Justice qui voulait cette suprême expiation, ce Fils qui tant eût voulu épargner la douleur à sa Mère innocente de toute faute et partant exempte de toute nécessité de souffrir, ce Fils si aimant et si tendre dut entraîner sa Mère dans la tempête de sa Passion et la livrer, pour y être brisée, à toutes les fureurs dont elle le brisa lui-même. Elle ne souffrit que de ses souffrances et il fut seul et son bourreau, et son supplice : il fut toute sa douleur, grande, immense, infinie comme lui-même ! — D'un autre côté, cette Mère aime tant Jésus, que, mal-

DES PRÊTRES-ADORATEURS

gré le martyr qu'elle y doit endurer, elle le veut suivre pour partager ses peines et ses opprobres, souffrir en sa compassion le supplice de sa passion, joindre ses larmes à son sang, et par cette fidèle coopération l'aider, le soutenir, le soulager et le dédommager autant qu'il lui est possible.

Dans ce commun combat où tant d'amour et tant de douleurs les unissent, Jésus s'attache à Marie par les liens très doux et très intimes d'une infinie tendresse, d'une infinie pitié, d'une infinie reconnaissance. Et pour lui témoigner comme il le veut ses sentiments qui dépassent toute expression, il se fait ouvrir le Cœur devant ses yeux; debout, et plus près de la Croix que les autres témoins, elle reçoit en plus grande abondance les flots de sang qui en jaillissent; elle entre la première et plus avant par le regard, par la douleur, par l'amour dans cette retraite où Jésus l'attire et où il veut qu'elle demeure à jamais, dans sa sublime et maternelle fonction de consolatrice de son Fils aîné et de réparatrice pour tous ses autres enfants.

Dès ce moment son ministère réparateur auprès du Sacré-Cœur est couronné de succès, car c'est à son intercession que le Larron doit son pardon, le centurion, les soldats et la foule, la contrition qui leur fait se frapper la poitrine et la foi qui leur fait confesser " que cet homme était le Fils de Dieu ! " — Marie le continue à travers les siècles comme en témoigne cette vision racontée par la Bienheureuse : " Un jour de la Visitation, étant devant le Saint Sacrement où je demandais à mon Dieu quelque grâce particulière pour notre Institut, je trouvais cette divine Bonté inflexible à ma prière, me disant ces paroles : " Ne m'en parle plus, elles font la sourde oreille à ma voix, et détruisent le fondement de l'édifice ! " Mais la très sainte Vierge, prenant nos intérêts auprès de son divin Fils courroucé, se prosterna devant lui avec ces tendres paroles : " Déchargez sur moi votre juste courroux : ce sont les filles de mon Cœur, je leur serai un manteau de protection qui recevra les coups que vous leur donnerez. " Alors ce divin Sauveur, prenant un visage doux et serein, lui dit : " Ma Mère, vous avez tout l'pouvoir de leur départir mes grâces comme il vous plaira. Je suis prêt, pour l'amour de vous, de souffrir l'abus qu'elles en font... Si leurs intérêts vous sont plus chers que les miens, vous pouvez arrêter le cours de ma justice ! " Mais cette Reine de bonté, d'un amour plus que maternel, lui dit : " Je ne vous demande de délai que jusqu'à la fête de ma Présentation, et dans ce temps je n'épargnerai ni soins ni peines pour rendre vos grâces victorieuses et ruiner les prétentions de Satan, en lui ôtant la proie qu'il croit déjà tenir. " — Quelque temps après, la sainte-Vierge se présenta à mon esprit comme toute lassée et toute fatiguée, tenant en ses divines mains des cœurs couverts de plaies, disant : " Voilà ce que je viens d'arracher des mains de l'ennemi, qui s'en jouait avec

plaisir ; mais ce qui afflige davantage mon Cœur maternel, c'est que quelques-uns prennent son parti contre moi, en méprisant le secours que je leur présente."

A nous de rendre fructueux le ministère réparateur de Marie auprès du Sacré-Cœur pour nos péchés et ceux du monde entier, par la prière, la contrition et la pénitence unies à ses douleurs et à ses larmes : présentons-les avec confiance à Jésus, en lui répétant sans nous lasser : " Souvenez-vous de tout votre Cœur, ô le meilleur des Fils, des angoisses et des gémissements de votre Mère et, en ce souvenir, ayez pitié de nous : *In toto Corde tuo gemitus matris tuæ ne obliviscaris !*"

— La Prière —

" *Cor Jesu, Filii Virginis Matris, miserere nobis !*"

— Des obligations de justice se joignent à toutes les autres pour achever le réseau des relations qui lient le Cœur de Jésus envers Marie. Car c'est une loi, par Dieu même établie, que quiconque a été fidèle à accomplir ici-bas les charges qui lui furent confiées sur des intérêts limités, reçoive au ciel, en récompense, la puissance sur de grandes choses : *Euge serve bone, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam.*

Or, Marie a administré, avec autant de sagesse que de fidélité et de succès, tous les dons de grâce qu'elle avait reçus ; elle a admirablement coopéré aux grandes œuvres de l'Incarnation et de la Rédemption, Mère aussi fidèle à donner son Fils au monde à Bethléem qu'à le livrer pour le monde au Calvaire. C'est grâce à elle que Jésus a pu satisfaire les volontés de son Père, racheter les hommes et se conquérir pour lui-même l'empire éternel dont il jouit dans sa gloire : œuvres infinies, dignes d'infinis salaires. Jésus lui doit donc la récompense de la gloire, de la puissance, de la royauté. L'ayant fait asseoir à sa droite et couronnée Reine du ciel et de la terre, son Cœur goûte une inexprimable satisfaction à mettre à sa disposition tous les trésors de la rédemption, à son service toutes les forces créées des mondes de la nature, de la grâce et de la gloire, à ne rien faire sans elle, à ne rien donner que par elle, à ne rien recevoir : expiation, prière ou louange, que d'elle. C'est sa volonté, c'est sa gloire, c'est son bonheur, comme c'est le devoir de sa justice ; et à tous ces titres il constitue Marie la médiatrice universelle entre les hommes et Lui, la coopératrice perpétuelle de son gouvernement, la dispensatrice souveraine de tous ses trésors. — "*Deus totius boni plenitudinem posuit in Maria : ut proinde si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, ab eâ noverimus redundare quæ ascendit deliciis affluens, innixa super Dilectum suum : Dieu a déposé entre les mains de Marie la plénitude de tous les biens : de sorte que nous n'avons d'espoir de grâce à attendre, de salut à obtenir que de*

DES PRÊTRES-ADORATEURS

Celle qui, montée au ciel, inondée des délices de la béatitude, y demeure toujours appuyée sur le Cœur de son Fils bien-aimé." (S. Bernard.)

C'est donc notre devoir aussi bien que notre intérêt de ne prier que par le nom de Marie, de ne nous appuyer que sur les mérites de Marie, de nous couvrir de la sainteté de Marie, de porter autant que nous le pourrons la ressemblance avec Marie, si nous voulons toucher le Cœur de Jésus et être agréés de Lui. Car elle est la Reine et la Souveraine de son Cœur, parce qu'elle est son unique amour, Jésus l'ayant aimée et l'aimant plus que toutes les autres créatures ensemble et n'aimant aucune d'elles qu'à cause de sa Mère : c'est ce que proclame le nom glorieux de Notre-Dame du Sacré-Cœur, dont l'Eglise l'a couronnée. Elle dispose de ce Cœur en maîtresse, l'incline où elle veut, le donne à qui il lui plaît, et Jésus trouve d'intimes et souveraines délices à se livrer ainsi entre les mains de sa Mère ! — Tout ce qu'elle lui demande, son Fils le lui doit, parce qu'elle lui a fourni le moyen de l'acquiescer en lui donnant son Sang. Dieu lui-même est son débiteur, selon le mot de saint Méthode : "*Euge, euge, quæ debitorem habes Filium tuum, qui omnibus mutuatur ; Deo enim universi debemus, tibi autem etiam ille debitor est !*"

Elle disait un jour à la Bienheureuse : " Je veux enrichir tous les hommes de cet or précieux, devenu sous les coups de la Passion une monnaie inappréciable, marquée au coin de sa divinité, afin qu'ils en puissent payer leurs dettes et négocier la grande affaire de leur salut éternel ! " Ce salut, c'est elle qui l'opère dans ses enfants ; aussi, forment-ils sa glorieuse et immortelle couronne ; ainsi qu'en témoigne encore la confidente du Sacré-Cœur, enfant si privilégiée de la très sainte Vierge : " J'ai reçu, dit-elle, de grands effets de la protection de la sainte Vierge le jour de sa triomphale Assomption. Elle me fit voir une couronne qu'elle s'était faite de toutes les filles qui s'étaient mises à sa suite, et me fit comprendre qu'elle voulait paraître avec cet ornement devant la sainte Trinité."

" *Cor Jesu, Filii Mariæ Virginis, miserere nobis !* "

A. TESNIERE,
de la Congr. du Très Saint Sacrement.



Prière à Marie Adoratrice

O Vierge Immaculée ! Celui que j'adore, celui devant lequel je me prosterne et m'anéantis en ce moment, c'est votre divin Fils ; c'est le Jésus de la crèche, le Jésus de Nazareth et du Calvaire !

O Marie, comment penser à Lui sans penser à vous ? Comment séparer le Fils de la Mère ? Oui, mes regards et mon cœur se portent vers vous en même temps que vers Jésus-Christ. Oh ! que je suis heureux de pouvoir vous féliciter, vous bénir d'être la Mère du Fils de Dieu !

Mais aussi, combien je vous supplie de devenir mon avocate auprès de ce même Jésus et de demander pour moi grâce et miséricorde ! Combien surtout je vous conjure de m'apprendre à louer, à prier, à aimer ce divin Sauveur dans le Très Saint Sacrement de l'autel !

Vous êtes en effet, ô très douce Vierge, le modèle le plus parfait que je puisse contempler du respect et de l'amour pour l'adorable Eucharistie.

Comment douter que, pendant les dernières années de votre vie mortelle, vous n'ayez demeuré la plus grande partie de vos jours et même de vos nuits, en adoration devant le Très Saint Sacrement ? Vous qui souffrîtes un martyr indicible lorsque vous perdîtes Jésus dans le temple, auriez-vous pu vivre après l'Ascension de votre Fils sans les consolations du Tabernacle ?

Bonne Mère, donnez-moi, un peu de vos saintes ardeurs ; mettez sur mes lèvres les paroles que je dois adresser à Jésus ! Je désire me tenir en votre lieu et place devant ce cher Sauveur, pour adorer, remercier, gémir et prier comme vous le feriez vous-même si vous étiez sur la terre, Je désire que vous inspiriez mon âme si ignorante et si grossière, pour que Jésus reçoive enfin les adorations, les louanges, les honneurs qu'il mérite.

Ô Marie, Temple vivant du Fils de Dieu vivant, Temple adorateur de Jésus-Christ, présentez-moi vous-même à ce Dieu d'amour ! Demandez-lui qu'il m'écoute, qu'il me bénisse, qu'il me visite, qu'il me sanctifie.

Comme vous et uni à vous, je veux aimer désormais mon Maître, mon Roi, mon Père, mon Sauveur et mon tout.

Je vous en conjure, ô Notre-Dame du Très Saint Sacrement, réalisez ce vœu de mon cœur ; ouvrez-moi la porte de votre temple ; que je vive et que je meure avec vous aux pieds de Jésus-Christ. Ainsi soit-il.



Notre-Dame du Très Saint Sacrement (1)

Nous ne terminerons pas cet exposé sans y prendre, en forme de conclusion, l'occasion de faire connaître un nom assez récemment décerné à Marie et que la piété catholique, soucieuse de réunir toujours la Mère et le Fils dans sa religion envers l'Eucharistie, adoptera, nous le croyons, avec empressement.

Nous avons dit les liens étroits et indestructibles qui unissent l'auguste Vierge à l'Eucharistie : Marie, mère du Sauveur, qui livre aux hommes en nourriture spirituelle la chair et le sang qu'il tient d'elle ; — Marie, souveraine dispensatrice de l'Eucharistie et de toutes les grâces qui s'y rattachent ; — Marie, accomplissant la première les devoirs de la religion envers l'Eucharistie et nous enseignant par son exemple à participer comme il convient à la rénovation perpétuelle du sacrifice auguste de l'autel, à nourrir assidûment nos âmes du Pain céleste et à vivre de la vie de Jésus que nous y recevons ; enfin, à entourer la Présence réelle et permanente du Christ au tabernacle de tous les hommages de respect, d'amour, d'adoration et de prière confiante qu'elle réclame.

Toutes ces relations, aussi nécessaires que touchantes, entre Marie et l'Eucharistie ne semblent-elles pas appeler en toute justice un nom qui les exprime nettement et les rappelle à l'attention des chrétiens pour leur instruction et leur édification ?

Ce nom n'est plus à créer, mais à manifester davantage. Notre vénéré Père Eymard l'attachait à la couronne de Marie, comme un nouveau et brillant joyau, l'année même de sa mort, en bénissant une statue de Marie qu'il plaçait dans la chapelle du noviciat de la Congrégation ; et il s'écriait, après une chaleureuse allocution sur la nécessité de la dévotion envers Marie pour le bon service spirituel de l'Eucharistie : "NOTRE-DAME DU TRÈS SAINT SACREMENT, MÈRE ET MODÈLE DES ADORATEURS, PRIEZ POUR NOUS, QUI AVONS RECOURS A VOUS !"

(1) Ces pages sont la conclusion d'un long travail théologique présenté par le P. Tesnière au Congrès eucharistique de Lourdes qui l'approuva chaudement, et fit des vœux pour que le nom de Notre-Dame du Très Saint Sacrement se répandît dans la piété.

Nous voudrions qu'il fût acclamé à Lourdes par les Evêques, les prêtres et les innombrables fidèles réunis pour glorifier l'Eucharistie, "sous les yeux et sous les auspices de la Vierge Immaculée." Nous voudrions que les échos de cette acclamation allassent le porter par toute la terre, pour que partout, à la faveur de ce nom si court et si expressif, on pût louer Marie de cette part si abondante, si privilégiée, si glorieuse, qu'elle a avec son divin Fils en l'Eucharistie. Aucun nom ne dira aussi bien Marie donnant l'Eucharistie au monde et Marie ramenant le monde à l'Eucharistie, pour son salut.

Il n'est pas possible, croyons-nous, d'élever aucune objection doctrinale contre ce beau nom de Marie, après ce que nous avons exposé de ses relations avec l'Eucharistie. Les hésitations ne pourraient venir que de sa nouveauté, de l'inutilité de donner un nom de plus à Marie, du danger d'introduire une dévotion nouvelle.

Que le nom soit nouveau, nous l'avouons sans difficulté. Mais s'il exprime une chose très réelle, très vraie, faut-il le rejeter sans examen, uniquement à cause de sa nouveauté ?

Ce nom est nouveau ; mais combien de noms aujourd'hui très anciens ont eu un commencement dans l'Eglise ? Lorsque sainte Julienne exposa les ordres qu'elle avait reçus d'en haut pour l'institution de la Fête-Dieu, on se récria : c'était une innovation inutile, dangereuse même ! Aujourd'hui que ce nom est si doux à prononcer, que la Fête-Dieu ne réveille que des souvenirs de joie et de bonheur, on ne pourrait se faire une idée des obstacles qui s'opposèrent à son adoption.

Il y a un siècle, le culte du Sacré-Cœur de Jésus fut longtemps arrêté et refoulé dans le secret des cloîtres et de quelques cœurs fidèles par cette même objection : C'est nouveau, et l'ancien suffit !

Mais, il y a quelques années à peine, qui donc avait entendu parler de Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun ? Nous savons quelles oppositions on fit à ce nom si vrai, si glorieux à Marie et à Jésus, si plein de grâces pour l'Eglise. Mais Mgr l'Archevêque de Bourges, institué de Dieu même pour juger de la doctrine dans son diocèse, approuva le nouveau nom et le bénit. Pie IX lui-même intervint, et permit de couronner en son nom la glorieuse

image de Notre-Dame du Sacré-Cœur. On se souvient des fêtes splendides qui accompagnèrent cet événement, de cette réunion si nombreuse d'évêques, de ce concours inouï de pèlerins.

La voix de la science sacrée se fit entendre pour affirmer la solidité de la dévotion naissante. L'évêque de Tulle, sur les lèvres duquel les questions les plus abstraites de la théologie se transformaient en un poème, chanta Notre-Dame du Sacré-Cœur ; Mgr Pie, évêque de Poitiers, dont le nom seul fait autorité, prouva que réunir Marie au Cœur de Jésus, c'était, non pas innover, mais entrer dans l'essence même du christianisme, et manifester la loi invariable de l'économie du salut, qui ne s'opère toujours que par Marie et par Jésus. Résumant sa pensée dans un trait d'irrésistible éloquence, il s'écria : " N'en ai-je pas dit assez pour vous faire comprendre que Marie est inséparable de Jésus, et que l'économie essentielle du christianisme est méconnue, que l'ordre divin est troublé, si Marie est négligée, si Marie est exclue ? Lors donc qu'en entrant dans cette splendide et gracieuse église, vous considérez, au fond du sanctuaire, l'aimable et doux Jésus avec son Cœur tout rayonnant des feux de la charité, surmonté et couronné en quelque sorte par la suave et virginale figure de Marie sa Mère ; si l'on vient vous dire que c'est quelque chose de nouveau, une pratique étrangère au pur Évangile, une dévotion inconnue de la primitive Église, la réponse vous est facile. — N'est-ce donc pas le pur Évangile, et y a-t-il rien de plus primitif que ce qui est écrit au chapitre premier de saint Matthieu : *" Maria de qua natus est Jesus : Marie, de laquelle est né Jésus ? "* N'est-ce pas aussi le pur Évangile, et y a-t-il dévotion plus primitive que ce qui est raconté au chapitre second du même évangéliste : *Et intrantes domum invenerunt Puerum cum Maria matre ejus ?* Appuyé sur ce texte, j'ose le dire, le temple n'est pour moi le temple chrétien et orthodoxe qu'autant que Marie m'y est montrée avec Jésus. Ma foi le veut ainsi, et mon cœur se met volontiers d'accord avec ma foi. (1)

Et le nom nouveau de Marie s'est répandu dans le monde, accueilli par la foi des fidèles, dans l'angoisse des

1 Homélie prononcée, le 8 septembre 1896, pour le couronnement de Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Issoudun.

causes les plus désespérées : c'est que, dans sa nouveauté, il exprimait une véritable et très ancienne réalité.

Lorsque le P. Eymard proposa Notre-Dame du Très Saint Sacrement : " C'est le titre nouveau, nous dit-il, d'une chose fort ancienne." Car depuis que l'Eucharistie existe, les rapports qui relient Marie à son Fils au Sacrement existent aussi. Et nous dirons ici combien nous fûmes encouragés dans le dessein de répandre cette dévotion par le docte, par l'illustre évêque d'Angers, Mgr Freppel. C'est un témoignage de reconnaissance que notre cœur nous fait un devoir de rendre publiquement à l'illustre Prélat. — Lisant ces mots dans une supplique, où on le priaît de bénir le nom de Notre-Dame du Très Saint Sacrement : " Daignez, Monseigneur, approuver ce culte nouveau rendu à Marie. — Non, non, dit Sa Grandeur, effacez cela : la dévotion à Notre-Dame du Très Saint Sacrement n'est pas un culte nouveau, et de tout temps Marie a été honorée dans l'Eglise comme Mère du Christ eucharistique."

La substance de cette dévotion n'est donc pas nouvelle ; le nom seul n'a pas encore été décerné publiquement à Marie, mais il se présente avec l'appui de hautes autorités et avec l'encouragement de précieuses indulgences, offertes à ceux qui l'invoqueront.

Le Souverain Pontife Pie IX daigna, en 1875, accorder quarante jours d'indulgences aux membres de la Congrégation du Très Saint Sacrement pour cette traduction latine de ce nom béni : *Beata Virgo Maria a Sanctissimo Sacramento, adoratorum Mater et Regina, ora pro nobis.*

Les Evêques de Marseille (1), d'Angers (2), d'Arras (3), de Tarbes (4), de Valence (5), de Salamanque, en Espagne ; plus récemment, tous les Archevêques et Evêques du Canada ont approuvé ce nom et accordé aux fidèles de leurs diocèses 40 jours d'indulgences à l'invocation de " Notre-Dame du Très Saint Sacrement."

Quand la nouveauté se présente ainsi appuyée, elle n'est qu'une manifestation nouvelle de l'amour de Notre-Seigneur ; une nouvelle grâce, un nouveau secours qu'il offre. Chaque temps a ses grâces. Alors que l'Immaculée Conception était repoussée comme une funeste innovation,

1 Mgr Place — 2 Mgr Freppel. — 3 Mgr Lequette. — 4 Mgr Pichenot. — 5 Mgr Gueullette.

le savant archevêque Catharin répondait : “ L’Immaculée Conception vous étonne ? Mais je ne pense pas que l’on s’arrête ce que nous découvrirons des grandeurs de Marie ; il y a en elle des secrets ineffables connus des seuls esprits bienheureux, et que Dieu manifestera en leur jour à son Eglise, afin que chaque époque se réjouisse dans la manifestation d’un nouveau mystère et d’une nouvelle gloire de la Vierge (1). ”

Le Seigneur tient en réserve des secours que nous ne connaissons pas. Une dévotion nouvelle envers la sainte Vierge est un torrent de grâces qui se répand sur le monde. “ Celui, dit le P. Faber, qui peut trouver un point de vue différent d’où notre tendre Mère lui apparaît plus grande qu’auparavant, s’est procuré un nouveau moyen de sanctification : car il a acquis une puissance nouvelle pour aimer Dieu (2). ”

Eh quoi ! si la science des rapports de Marie avec l’Eucharistie nous fait aimer d’un amour plus dévoué le Très Saint Sacrement ; si l’exemple de sa vie adoratrice au Cénacle nous fait remplir avec plus de piété, de révérence et d’amour nos devoirs envers son auguste Personne présente parmi nous, qui se plaindra de cette nouvelle dévotion et ne reconnaîtra pas, au contraire, dans cette manifestation d’une de ses grandeurs, l’intervention miséricordieuse de la Reine du ciel, qui veut elle-même nous servir de modèle et d’encouragement dans le service de son adorable Fils, et concourir ainsi à la dilatation de son règne eucharistique et à son avènement dans tous les cœurs ?

Objectera-t-on enfin que l’Ecriture, les Pères en disent assez sur la sainte Vierge, et qu’il faut s’en tenir à ce qu’on sait d’elle ? Marie n’est-elle pas assez connue ?

Eh bien non ! Marie n’est pas assez connue ! Qui pourrait se vanter d’avoir sondé toute la profondeur, mesuré toute l’étendue de ce mot qui est le fondement des grandeurs de Marie, et dont le Saint-Esprit, qui s’y entend à définir, s’est contenté pour louer Marie : “ *Maria, de qua*

¹ Ego enim non in hoc privilegio (Immac. Concept.) finiri Mariæ laudes existimo ; sed latere etiam plura, beatis spiritibus nota, et suo die Ecclesiæ revelanda, ut quævis ætas suis ac novis gaudeat decorata mysteriis. — Cath. arch. Camps. — *Serm. de Cone. Immac.*

² *Le Précieux Sang*, p. 387.

natus est Jesus : Marie, la Mère de Dieu, la Mère de Jésus ? ”

Ah ! bien plutôt, que tous les docteurs cherchent, que toutes les âmes de prières scrutent les grandeurs de Marie, nous ne parviendrons encore qu'à atteindre la frange du manteau de gloire de la Mère de Dieu : et l'éternité ne sera pas trop longue, la lumière divine point trop éclatante pour nous amener à connaître avec quelque perfection le chef-d'œuvre de la puissance de Dieu !

Ce ne sont pas là nos pensées, mais celles de saint Bernard qui s'écrie : “ O Marie, glorieuse cité du Très-Haut, on a dit de vous des choses bien glorieuses ; mais il reste encore à vous louer, et, jusqu'à ce jour, toute louange n'est qu'un bégaiement d'enfant : *Adhuc locus est tuae laudi, adhuc in tuis laudibus omnis lingua balbutit* (1). ”

C'est parce que nous savons que Marie est un océan de grandeurs, que nous croyons pieusement à ce nouveau titre, à cette nouvelle face de son pouvoit dans l'économie du salut, que Marie semble nous manifester.

Ce fut cette pensée de glorifier Marie qui porta le P. Eymard à lui décerner ce nouveau titre d'honneur, “ nom, disait-il, le plus glorieux de la Reine des Saints, car c'est celui qui la rapproche le plus de Notre-Seigneur, principe de toutes ses grandeurs, ” Par là notre dévotion à Marie devient partie intégrante de notre dévotion à Jésus.

Et nous aimons à redire un beau mot d'un jeune prêtre qui, après avoir édifié pendant plusieurs années le séminaire de Saint-Sulpice, est venu mourir en odeur de sainteté au pied du Saint Sacrement : “ Il n'y a qu'un seul titre, à mes yeux, qui égale le titre de Mère de Dieu, c'est celui de Notre-Dame du Très Saint Sacrement. (2). ”

C'est qu'en effet, ici on ne rapproche pas Marie d'un mystère seulement ou d'une vertu de son Fils, mais de sa divine Personne, du sujet vivant et glorieux de tous les mystères, de toutes les vertus. Et s'il est vrai, comme la foi l'enseigne, que l'Eucharistie est le centre de toute la religion, qu'elle est l'Homme-Dieu avec toutes ses grandeurs et toutes ses gloires, Jésus dans la dernière puissance de son amour : rapprocher Marie de l'Eucharistie, c'est la glorifier autant qu'elle peut l'être, c'est dire, en

1 *In Deprec. ad B. Virg.*

2 *Vie de l'abbé Bonnel de Longchamp.*

un mot, toute sa vie, toute sa grandeur et toute sa gloire.

C'est la montrer travaillant actuellement avec son Fils à la glorification de Dieu, à la rédemption du monde, puisque c'est uniquement dans son Eucharistie que le Fils de Dieu s'applique en personne à honorer son Père et à sauver le monde, en y continuant sa vie ici-bas et en y renouvelant perpétuellement sa mort.

O Marie, qui avez proclamé aux Roches de Massabielle que vous êtes l'Immaculée Conception, révélez aux multitudes que vous amenez ici pour glorifier votre Fils présent et vivant sous les voiles eucharistiques, révélez au monde entier qu'un de vos noms est : "Notre-Dame du Très Saint Sacrement," afin que, sous votre aimable et sûre conduite, le monde entier revienne et se donne à Jésus-Christ son unique Seigneur et Roi au Sacrement de sa réelle Présence, et dont le Cœur toujours ouvert l'appelle et l'attend pour le régénérer et le sauver !

A. TESNIÈRE,
de la Cong. du T. S. Sacrement.

DECRETS DE LA S. INQUISITION au sujet du Pain et du Vin eucharistiques

La Congrégation du Saint-Office vient d'envoyer aux évêques du monde entier, sous la signature de S. Em. le cardinal Parocchi, une lettre circulaire sur : "*Les soins à prendre pour obtenir la pureté et la conservation des Espèces de la très sainte Eucharistic.*"

Le sujet qu'elle traite est d'une importance capitale, puisqu'il y va de l'existence même du plus auguste de nos sacrements compromise par la falsification de la matière première : la farine de froment ou le vin de la vigne. — Voici ces décrets dans toute leur teneur. Nous nous réservons de revenir encore dans les numéros qui suivront sur ce sujet important, et bien digne de fixer la sollicitude du prêtre.

E. S. R. UNIV. INQUISITIONE

I

Circa condensationem musti pro fortificanda
alcooolitate vini pro Missae sacrificio adhibendi.

BEATISSIME PATER,

Archiepiscopus N. ad pedes Sanctitatis vestrae pro-
latus, humiliter exponit :

In regionibus nostris admodum difficile est verum et genuinum vinum pro SSmo Missae Sacrificio mihi comparare. Fidi namque debeo mercatoribus extraneis et ignotis, qui aliquando jam non genuinâ merce defraudarunt. Nunc ab aliquo tempore in ipsâ civitate N. quidam vir ex uvis nostrae regionis vinum parare coepit. Sed, cum haec uva egentissima sit materiâ sacchariâ et consequenter vinum inde proveniens non multum *alcool* contineat, curatione aliquâ opus est, ut vinum elevetur ad illum gradum *alcoolitatis*, quem ejus servatio requirit. Hunc in finem laudatus vir methodum evaporationis musti adhibere proponit ad vinum pro SSmo Sacrificio parandum, eâ quidem ratione ut liquor ex uvis expressus, ad dimidium decoctus, vinum producat quod 14 vel 16 gradus *alcool* habeat.

Ad omnem tamen in re tanti momenti dubitationem tollendam, Archiepiscopus Orator humiliter declarari postulat :

Utrum licitum sit ad SSmum Missae Sacrificium offerendum hujusmodi vino uti ?

Feria IV, die 22 Maii 1901.

In Congreg. Generali S. R. et U. Inquisitionis ab EEmis et RRMis DD. Cardinalibus Generalibus Inquisitoribus habitâ, proposito praedicto dubio praehabitoque RR. Consultorum voto, iidem EE. ac RR. Patres decreverunt :

“ Detur Decretum diei 5 Augusti 1896, quod sonat :

“ Utrum licitum sit ad S. Missae Sacrificium uti vino
 “ ex musto obtento, quod ante fermentationem vinosam
 “ per evaporationem igneam condensatum est ? — Resp. :
 “ Licere, dummodo decotio hujusmodi fermentationem
 “ alcoolicam haud excludat, ipsaque fermentatio natura-
 “ liter obtineri possit et de facto obtineatur.”

Sequenti vero Feria VI, die 24 Maii 1901, in solitâ Audientiâ SSmi D. N. Leonis, Div. Prov. PP. XIII, a R. P. D. Commissario S. Officii habitâ, SSmus D. N. resolutionem EEmorum Patrum approbavit.

I. Can. MANCINI, S. R. et U. Inquisit. *Notarius.*

II

De Sanctissimæ Eucharistiae specierum genuitate
et conservatione curanda.*Ad RR^{mos} DD. locorum Ordinarios*

ILL. ME AC R. ME DOMINE,

Pluries et variis ex locis Supremæ huic Congregationi S. Officii dubia proposita sunt circa materiam (panem et vinum) SS^{mi} Eucharistici Sacramenti. Cum enim inhonestorum quorundam mercatorum eo jam malitia pervenerit, ut farinas triticeas aliarum tum vegetalium tum etiam mineralium substantiarum admixtione adulterare, vinaque vel ex toto vel ex parte haud ex genimine vitis conficere passim non vereantur, cumque non raro difficile admodum ist vel ipsis chimices peritis hujusmodi fraudes agnoscere; non immerito dubitatum est, num ad licitam, imo et validam consecrationem farinae vel hostiae vinaque quae sunt in commercio, tuto adhiberi valeant.

Cum res, ut patet, maximi sit momenti et, ceterum, de farinarum vinorumque frequentibus adulterationibus dubitari nequeat; Emi DD. Cardinales una mecum Inquisitores generales pastorem R. morum DD. Ordinarios sollicitudinem excitandam censuerunt ut, accuratis institutis investigationibus, si quos abusus irrepsisse compererint, funditus convellere satagant, ac diligenter caveant ne quid in posterum in propriis ditionibus fiat quod a latis nedum circa naturam sed et circa conservationem Sacrarum Specierum dispositionibus, quae a probatis auctoribus traduntur quaeque praesertim in Rubricis Missali Romano praepositis continentur, quomodocumque sit absonum. Quoties vero de venalium farinarum vel hostiarum vinorumque genuitate rationabile adsit dubium, Sacerdotes sibi subditos ab earum usu in conficiendo SS^{mo} Altaris Sacramento omnino prohibeant, eosque practicam rationem doceant genuinam materiam sibi comparandi. Quod demum spectat ad Missas dubia materia antehac forte celebratas, ad S. Congregationem recurrant. Quae quidem omnia dum, ut mei muneris est, cum Ampl. Tua communico, libenter occasionem nactus, fausta quaeque ac felicia Tibi precor a Domino.

Datum Romae ex S. O. die 30 Aug. 1901.

L. M. Cardinal PAROCCHI.

NOS DEFUNTS

Nous recommandons aux suffrages de nos Associés, l'âme de M. l'abbé J. T. Trépanier, vicaire à St. Roch de Québec, décédé le 22 Avril dernier. Il faisait partie de l'Œuvre depuis 5 mois.

Recommandations aux Prières

Tous nos Confrères, leurs intentions. — Les communautés religieuses. — La Ligue du Cœur de Jésus dans une paroisse. — Toutes les personnes qui n'ont pas encore satisfait au devoir pascal. — La paix dans une paroisse. — Les enfants qui se préparent à leur première communion. — Des ordinations sacerdotales. — Le père d'un de nos confrères, recommandé tout spécialement. — La conversion de plusieurs pécheurs, d'hérétiques. — Des malades — Des défunts. — Plusieurs vocations. — Des ménages désunis. — Des retraites. — Toutes les intentions qui nous ont été recommandées.

COTISATIONS RECUES

PENDANT LE MOIS DERNIER.

Nos. 43 : \$ 1.00 — 163 : \$ 2.00 — 420 : \$ 1.00 — 421 : \$ 1.00 —
 460 : \$ 1.00 — 566 : \$ 1.00 — 652 : \$ 1.00 — 678 : \$ 1.00 : 725 : \$ 1.00
 — 905 : \$ 2.00 — 1093 : \$ 1.00 — 1188 : \$ 2.00 — 1193 : \$ 1.00 —
 1365 : \$ 0.50 — 1389 : \$ 1.00 — 1434 : \$ 1.00 — 1491 : \$ 1.00 —
 1519 : \$ 0.50 — 1541 : \$ 1.00 — 1619 : \$ 5.00 — 1668 : \$ 1.00 —
 1890 : \$ 1.00.

